

Le lundi 12 Août 2019 - De 8H00 à 12H00 - Néant
Le mardi 13 Août 2019 - De 13H30 à 18H00 - Néant
Le mercredi 14 Août 2019 - De 8H00 à 12H00 - Néant
Le jeudi 15 Août 2019 - De 8H00 à 12H00 - Néant

vendredi 19 août de 8h à 12h - 3^{ème} permanence
du Commissaire - enquêteur

Denis GORNEROT 77 rue du 10 Août 1944 73730 CEVINS
gornerot@aol.com 06 28 57 87 79

Après avoir pris connaissance du projet du Gardet (OAP figurant au dossier du PLU arrêté). J'exprime les observations suivantes; nombre de logement beaucoup trop élevé par rapport à la surface. Je souhaiterais qu'il n'y ai pas d'habitat intermédiaire et que l'on se limite à des logements individuels dont le nombre pourrait être réduit à 20 soit la moitié du projet présenté.

Mme Vallier Genevieve SCI Stémir ou 79 22 51 26
vu ce jour le 19/08/2019 pour la parcelle 5 1785
2137. 2283. ci-possible dans l'avenir de transformer
le local de la parcelle 1785 en logement d'habitation?
au regard du règlement d'urbanisme applicable à la zone U
Vallier

Le mardi 20 Août 2019 - De 13H30 à 18H00 - Néant
Le mercredi 21 Août 2019 - De 8H00 à 12H00 - Néant
Le jeudi 22 Août 2019 - De 13H30 à 18H00 - Néant

Le vendredi 23 août 2019 de 08:00 à 12:00 - Néant

Le lundi 26 août 2019 de 8H00 à 12H00 - Néant
Le mardi 27 août 2019 de 13H30 à 18H00 - Néant

Vendredi 27 août 2019 de 8h à 12h - 4^{ème} permanence
du Commissaire - enquêteur

M. Moine José
ROUTE NAPOLEON 209 TEL: 06.50.26.92.19

demande comment élargissement de route napoleon
à 6 mètres
observation au niveau du stop danger car
pour s'engager sur la route obligés de
s'engager sur le stop à cause des véhicules
garés sur le côté.

Marc Pointel - Cevins 04 79 38 20 66

Je défonce pour 27/8 2 feuilles

imprimées correspondant à des observations
sur le montage. la ville -
problème de saignée de boue et

autres

Alphonse Julien 341 Route Napoléon parcelle (573)
Je suis venu prendre des renseignements concernant vos nouvelles
constructions. après renseignement je suis un peu réticent
de résultat, en espérant que vos constructions soit
faites comme l'indique l'inspecteur en question dans le
raisonnable.

J'espère que l'école, la cantine, la restauration etc
soit bien étudiée que cela fera pas défaut plus
tard. le problème ne se posera pas?